REFLEXIONS
ſur les Mémoires de Trévoux, du mois de Juillet 1726.

Article du Cardinal d'Amboiſe.

LA Vie du Cardinal d'Amboiſe, qu'on donna au Public il y a environ ſix mois, en a été ſi bien reçûë, que, quoique juſqu'à preſent elle n'ait point été affichée, il s'en eſt débité une Edition *in* 12. & une Edition *in* 4°.

L'Auteur de cette Vie eſt M. l'Abbé le Gendre, Abbé de Claire-Fontaine, Sous-Chantre & Chanoine de l'Egliſe de Paris, connu il y a long-temps pour être ami particulier des RR. PP. Jeſuites.

Si par cette conſidération le Journaliſte de Trévoux eût loüé l'Ouvrage & l'Auteur, plus même qu'il n'auroit fallu, on n'en eût point été ſurpris; mais que ce Journaliſte en ait uſé tout autrement, c'eſt ce qu'on ne comprend pas, à moins que de ſuppoſer, ou qu'il n'a pû ſe diſpenſer de critiquer l'Ouvrage, ou que l'Auteur n'eſt rien moins qu'ami des RR. Peres Jeſuites.

M. le Gendre les eſtime, il les honore

& il les aime, parce qu'ils les connoît pour gens de mérite, pour gens de bien, pour gens inviolablement attachez à la saine doctrine, qui ont toûjours rendu depuis leur établissement, & qui continuent de rendre les services les plus importans à la Religion & au Public.

M. le Gendre tient à honneur & se fait un plaisir d'être en liaison étroite avec les plus distinguez de ces Peres; ces Peres, de leur côté, répondent volontiers à ses sentimens.

Ce qui est échapé au Journaliste de Trévoux, ne pouvant donc venir d'aversion ni de ressentiment; reste à examiner si l'Ouvrage étoit de nature à ne lui pouvoir pardonner.

A tort le Journaliste lui reproche, (a) *de ne rien dire de nouveau*: qu'on compare l'Ouvrage ou à celui de *Des Montagnes* ou à celui de *Baudier*, qui sont les seuls qui ont écrit la Vie du Cardinal d'Amboise, on verra que M. le Gendre rapporte grand nombre de faits & de particularitez qui ne se trouvent point dans ces deux chétives Brochures.

Il a recueilli exactement ce qu'il y a de plus remarquable, non-seulement dans nos Historiens, ce qui se réduit à

(a) Page 1213. du Journal.

peu de chose, mais principalement dans les Historiens étrangers. Du tout il en a fait un corps d'Histoire, où il détaille les actions de son Héros, sur la vie duquel il n'avoit encore rien paru ; je ne dis pas de bien écrit, mais même qui fust supportable : pourroit-on raisonnablement exiger de lui rien de plus.

D'ailleurs quand il n'y auroit rien de nouveau dans l'Ouvrage de M. le Gendre, cet Ouvrage en seroit-il moins estimable ? Le Public a-t-il fait un crime à M. Fléchier & M. Marsolier, qui à peu de temps près l'un de l'autre, ont écrit la Vie du Cardinal Ximenès, de n'avoir rien dit de particulier.

On assure que le Journaliste qui a fait l'Extrait du d'Amboise, médite depuis quinze ou vingt ans de faire une nouvelle Vie du Cardinal de Richelieu ; s'il lui arrive d'enfanter après un si long terme, ce sera peut-être d'une souri : en tout cas, s'il ne travaille d'imagination, y a-t-il lieu de présumer qu'il puisse dire rien de neuf ?

A tort reproche-t-il, (*a*) à M. le Gendre, *d'exercer par tout une critique qui fait connoître qu'il craint plus qu'on lui reproche d'être flateur, que de paroître*

(*a*) *Ibid.*

moins sincere. M. le Gendre, graces à Dieu, n'est point de ces fâcheux qui trouvent à redire à tout. Il represente dans ses Histoires, les hommes tels qu'il les connoît, & laisse au Lecteur à les loüer ou à les blâmer. Pourquoi donc lui imputer d'être Critique? Si le faiseur d'Extraits prenoit plus garde à ce qu'il dit, il verroit qu'il est contre la justice & contre l'honnêteté de donner des noms odieux à gens qui ne les méritent point.

Il reproche, (*a*) à M. le Gendre, de n'avoir pas marqué les *époques & les dates de chacun des évenemens.* M. le Gendre n'y a jamais manqué, tant que les Historiens du temps ont eû soin de marquer ces dates; & s'il ne l'a pas fait, c'est qu'il ne les y a pas trouvées. Ecrivant avec réflexion, il n'auroit garde de hazarder ce qu'il ne pourroit ~~plus~~ garantir.

Il pourroit dire pour sa deffense que ce n'est pas des Annales, mais une Histoire qu'il écrit; mais il est si jaloux de la réputation où il est, d'être éxact à citer & dates & garands, qu'il est bien aise de faire voir que le reproche qu'on lui fait, n'a point d'autre fondement que le peu d'attention du faiseur d'Extraits. Qu'on ouvre le Livre & on verra ce qui en est.

(*a*) *Ibid.*

Dire, comme fait le Journaliste, *(a)* que les Réflexions de M. le Gendre *sont trop hardies*, c'est une injure. De sages Politiques, qui malgré leurs occupations ont lû le d'Amboise d'un bout à l'autre, en ont parlé bien autrement.

En effet ces Reflexions sont mesurées & le sel attique dont elles sont assaisonnées, n'a d'âcreté que ce qu'il en faut pour piquer agréablement.

Que veut dire le Journaliste, ajoûtant que ces Réflexions *sont trop instructives*. Peuvent elles l'être trop?

Il s'emporte contre M. le Gendre, *(b)* sur ce que M. le Gendre dit, que le Cardinal d'Amboise, *quelque guerre qu'il ait soûtenuë, ne rétablit rien de ce qu'il avoit ôté des anciens impôts. Fait incroïable*, s'écrie-t-on, *fait unique depuis la Monarchie, fait impossible. Si M. le Gendre*, ajoûte-t-on, *avoit consulté les Registres de la Chambre des Comptes, il n'auroit pas donné cet éloge à son Cardinal.*

M. le Gendre n'a donné cet éloge à son Cardinal, qu'après les Historiens du temps. Qu'on lise*(c)* *Jean de Saint-Gelais*,

(a) *Ibid.* (b) p. 1218. & 1219.

(c) P. 112. *in* 4°. chez Pacard, à Paris, 1622.

qu'on lise (*a*) *Seissel, &c.* ces Historiens vont jusques à dire, *que quelques guerres qu'il ait faites ou soûtenuës, il a chacune année diminué continuellement les Tailles & les Aydes.* Seissel après avoir fait un assez long dénombrement des guerres qu'eût Loüis XII. jusques & y compris la seconde Conquête de Genes, *non pourtant*, dit-il, (*b*) *pour toutes ces guerres & dépenses, il n'a jamais rien mis sur le Peuple, mais a toûjours diminué, comme dit est.*

D'ailleurs est-il impossible que sans rien rétablir des anciennes impositions, le Cardinal d'Amboise ait soutenu de grandes guerres; si la vivacité du faiseur d'Extraits lui permettoit d'aller moins vîte, il eût vû dans le Livre VI. quelles furent les ressources de ce Premier Ministre.

Je ne sçai par quel motif le Journaliste, (*c*) lui en veut. C'est pitié, comme il maltraite ce grand Homme. Je n'en citerai ici que quelques endroits.

Il lui reproche, (*d*) *de ne s'être jamais oublié en servant son Maître; & qu'ayant eû beaucoup de zele pour le service de Loüis XII. il en avoit encore plus pour sa propre élevation.*

(*a*) P. 66. chez le même, 1617.
(*b*) *Ibid.* p. 135. (*c*) p. 68. & suiv. de l'*in* 12. 2. vol. (*d*) p. 1220.



Il l'accuse, (a) *d'avoir sacrifié jusqu'à son propre honneur à la fortune de ses proches*, (b) *gens sans mérite, & qui n'étoient pas dignes des emplois qu'il leur procuroit.*

Il dit, (c) *que l'ambition de ce Cardinal le rendit plusieurs fois le joüet de toute l'Europe.*

Le Journaliste lui en veut si fort, que quoique la verité l'eût obligé d'avoüer, (d) *que les belles qualitez de d'Amboise étoient beaucoup plus grandes que celles des autres*; lui-même se contredisant, dit dans un autre endroit, (f) *qu'on ne conviendra pas que d'Amboise ait égalé ou surpassé les Cardinaux Ministres, à qui M. le Gendre le compare.*

Le Journaliste ne craint-il point qu'en faisant ainsi le procès au Cardinal d'Amboise, il ne révolte les gens de bien, & que lui faisant aussi le sien, ils ne le traitent de téméraire: on épargne à ce faiseur d'Extraits d'autres épithetes plus expressives que sans doute il mériteroit, pour avoir insulté crûment un Cardinal Premier Ministre, dont la memoire est en benediction, & qu'on a honoré avant & après sa

(a) p. 1224. 1225. 1231. (b) Seissel, Auteur contemporain, en parle bien autrement, p. 154. (c) p. 1246. (d) 1247. (e) 1260.

mort du titre glorieux de *Pere du Peuple.*

Il manque bien des choses à ce Journaliste pour juger sainement des Livres, il paroît n'en faire l'Extrait que de mémoire, & sur ce qui lui en demeure, en ne les lisant qu'en courant. Cette précipitation lui a fait faire de lourdes fautes dans son Extrait. Si on ne les releve pas toutes ici dans la crainte d'être trop long, on ne sçauroit se dispenser d'en remarquer du moins quelques-unes, afin de lui faire souvenir de prendre garde à ce qu'il dit.

Il dit, (*a*) *que la Dame de Beaujeu, fille de Loüis XI. fut Régente du Royaume pendant la minorité de Charles VIII.* S'il avoit consulté la Vie de d'Amboise, il y auroit appris qu'à la mort de Loüis XI. Charles VIII. n'étoit point mineur; qu'à cause de cela il fut dit aux Etats de Tours, qu'il n'y auroit point de Regent, que le Royaume seroit gouverné par un Conseil, & que la Dame de Beaujeu auroit soin de l'éducation de son frere le jeune Monarque.

En parlant de la Victoire de Saint-Aubin, que remporta en Bretagne Loüis de la Tremoüille, le Journaliste (*b*) par avance, lui donne le titre de *fameux.* La Tremoüille ne l'étoit point encore, *puisque c'étoit son coup d'essai, & qu'il*

(*a*) Page 1214. (*b*) P. 1215.

n'avoit alors que vingt-cinq ans.

Voici quelque chose de plus, qui fait voir le peu d'attention du faiseur d'Extraits. *Deux Cordeliers*, dit-il, (*a*) *obtinrent enfin la liberté de d'Ambroise. Sur ces entrefaites François II. Duc de Bretagne mourut & ne laissa que deux filles, dont Anne, qui étoit l'aînée, fut fiancée.* Le Journaliste ignore qu'elle fut mariée par Procureur, à *Maximilien, fils de l'Empereur Frederic III. & par les intrigues de d'Amboise, épousa peu de temps après Charles VIII. Alors on rappella d'Amboise, & la fin de son exil fut la récompense de cet important service : depuis son retour à la Cour il engagea le Roy à faire revenir le Duc d'Orleans.*

Pour que ce narré fust veritable, il faudroit supposer, 1°. que d'Amboise sortit de prison dans le temps que mourut François II. Duc de Bretagne. 2°. Qu'au sortir de prison d'Amboise fut exilé, c'est-à-dire, envoyé dans son Diocèse. 3°. Que ce fut pendant son éxil que d'Amboise negocia le mariage de Charles VIII. avec l'héritiere de Bretagne. 4°. Que ce n'est qu'après ce mariage que d'Amboise revint à la Cour, & qu'il y fit rappeller Loüis Duc d'Orleans.

Toutes absurditez dans lesquelles le

(*a*) Ibid.



Journaliſte ne ſeroit point tombé, ſi en faiſant l'Extrait, il avoit eû le d'Amboiſe devant les yeux, car il y auroit vû.

1°. Que François II. Duc de Bretagne mourut au mois de Septembre 1488. 2°. Que d'Amboiſe ſortit de priſon en Février 1489. 3°. Qu'il revint à la Cour en 1490. 4°. Que c'eſt avant le mariage de Charles VIII. avec la Ducheſſe de Bretagne, qui ſe fit en Décembre 1491. que le Duc d'Orleans fut rappellé auprès du Roy. C'eſt ainſi que par trop de précipitation on tombe, faute de reflechir, dans les erreurs les plus groſſieres.

C'eſt par précipitation, que parlant (*a*) de la diſſolution du mariage de Loüis XII. avec Jeanne fille de Loüis XI. le Journaliſte dit, (*b*) *que d'Amboiſe obtint ſans peine cette grace du Pontif Alexandre VIII.* Par deux fois en parlant du Pape, il dit *Pontif* & non Pontife, c'eſt ainſi que parle le Peuple.

Autre choſe bien plus importante eſt de dire que la diſſolution d'un mariage eſt *une grace*. Si le Pape eſt le maître d'accorder cette grace, Clement VII. eut grand tort de l'avoir refuſée à Henry VIII. Roy d'Angleterre. Cette diſſolution eſt d'une juſtice la plus étroite & non une affaire de grace, autrement on

(*a*) P. 1219. (*b*) Ibid. & 1231.

pourroit douter de la légitimité des enfans qui naîtroient d'un mariage subséquent. Un Theologien, un Canoniste peut-il s'expliquer en ces termes ?

C'est par précipitation qu'après la déroute des Genois, qui dans une sortie perdirent jusques à dix mille hommes, le Journaliste dit *que leur Doge, appellé de Nove, n'eut plus d'autre ressource que de demander grace au Vainqueur.* Si pour faire l'Extrait, le Journaliste eût lû l'Ouvrage, il y auroit trouvé que le Doge après la déroute, s'enfuit dès la nuit suivante, & que ce ne fut qu'après sa fuite que les Genois abandonnez demanderent à parlementer.

Une autre bévûë du Journaliste, est de se plaindre, (*a*) que M. le Gendre en parlant des Exploits du Cardinal Ximenez, ne lui *a point attribué la Conquête du Royaume & de la Ville de Grenade*. Eh ! comment M. le Gendre, qui prend garde à ce qu'il dit, la lui auroit-il attribuée? puisque c'est Ferdinand & Isabelle, Rois Catholiques, qui avoient fait cette Conquête en 1492. long-temps avant que le Cardinal fust à la tête des affaires.

Arrêtons, & par consideration pour l'habit, épargnons celui qui le porte. Si nous avons été contraints de relever quelques-unes de ses fautes, ce n'est que pour lui apprendre à ne plus, de gayeté de cœur,

(*a*) Page 1253.

par une eſpece de guet-à-pens, piller ſi mal à propos les amis de ſa Compagnie.

M. le Gendre n'eſt point ſenſible aux loüanges forcées que lui donne le Journaliſte. Le ſort d'un Ouvrage dépendant du goût du Public, M. le Gendre a attendu avec reſpect que le Public s'expliquât ſur la nouvelle Vie du Cardinal d'Amboiſe. Le Public l'a fait favorablement par le débit heureux de deux éditions en ſix mois. On en prépare une troiſiéme, ſi elle ſe vend auſſi promtement, M. le Gendre ſera plus que content d'une approbation ſi autentique.

Il ſouhaite au Journaliſte un pareil ſuccès pour la nouvelle Vie du Cardinal de Richelieu, que ce Journaliſte médite depuis quinze ou vingt ans. Si après autres vingt années, il enfante enfin cette Vie qui eſt demeurée juſqu'à preſent dans les eſpaces imaginaires, ce ſera pour elle un grand bonheur, ſi ſans être affichée, il s'en débite en un an deux ou trois éditions complettes.

Quelque choſe de meilleur à ſouhaiter au Journaliſte, c'eſt d'être plus circonſpect à faire ſes Extraits, pour ne point s'attirer de réponſes deſagréables de la part des Auteurs, & une ſévere réprimande de la part de ſes Superieurs. *A Paris ce 31. Juillet 1726.*

FIN.